

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juillet 2007

TRAVAIL, EMPLOI, POUVOIR D'ACHAT - (n° 4)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 439

présenté par
Mme Billard, M. Yves Cochet, M. Mamère, M. de Rugy

ARTICLE PREMIER

Supprimer les alinéas 43 et 44 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ces alinéas prévoient une possibilité supplémentaire de cumul d'exonérations.